

lecture

~~70~~ 15.5.03
172

LIBERAL
Parti libéral genevois

JRR/fg

Monsieur Bernard LESCAZE
Président du Grand Conseil
2, rue de l'Hôtel-de-Ville
Case postale 3964
1211 GENEVE 3

Courrier par porteur

Genève, le 15 mai 2003

**Concerne : Enregistrement de la session du Grand Conseil du 10 mai 2003
par le député Antonio Hodgers**

Monsieur le Président,

Plusieurs députés ont constaté lors de la session mentionnée sous rubrique, que M. Hodgers arborait un micro à sa veste.

Ces députés ont demandé à M. Hodgers s'il enregistrerait tout ou partie des débats de notre plénum. M. Hodgers leur a répondu qu'il enregistrerait certaines conversations pour le compte de la Radio Suisse romande et Radio Lac.

Lundi 12 mai 2003, à l'occasion de la réunion Chefs de groupe - Bureau du Grand Conseil, je vous ai formellement demandé si cette pratique était compatible avec le règlement de notre Grand Conseil et si celle-ci nécessitait une autorisation de votre part. Vous avez confirmé que cette pratique était soumise à votre approbation formelle et que celle-ci n'avait pas été délivrée à notre collègue Hodgers.

Durant cette séance du 12 mai, M. Hodgers a confirmé avoir eu des contacts informels avec le Sautier sans que celui-ci ne lui autorise pourtant, même verbalement, l'enregistrement de notre session du 10 mai.

Sur la base de ce qui précède, le Groupe libéral vous demande d'intervenir fermement à l'égard du député Antonio Hodgers, lui rappelant :

1. que le règlement du Grand Conseil doit être appliqué par tout le monde ;
2. qu'un minimum de loyauté doit habiter les uns et les autres, M. A. Hodgers n'ayant à aucun moment jugé utile d'informer ses collègues de ses intentions ;
3. que de tels agissements, comme d'autres survenus récemment et sur lesquels nous vous avons déjà attiré l'attention, contribuent à créer un climat de suspicion légitime au sein de notre plénum, peu propice à la tenue de débats sereins ;
4. qu'il en va de l'image que nous devons donner, chacune et chacun, de notre Parlement.

Parti libéral genevois
16, rue du Conseil-Général - Case postale 5540 - 1211 Genève 11


Tél. 022/807 12 20 - Fax 022/807 12 21

Chèques postaux 12-1030-0

Nous demandons aussi à ce que M. Antonio Hodgers s'explique officiellement sur cet incident, par une prise de parole lors de la présente session du Grand Conseil.

Le Groupe libéral se réserve le droit de donner suite à cette affaire s'il s'estime insatisfait des réponses que l'intéressé fournira au Parlement.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma plus haute considération.



Jean Rémy Roulet
• Chef de Groupe